



L'engagement, c'est l'expression de sa citoyenneté, soit la défense de ses droits et le respect de ses responsabilités dans une perspective de changement.

Collection Terres humaines, numéro III, février 2007



En 2007, la Fédération des producteurs de bovins du Québec créait le **Prix de l'engagement solidaire** afin de souligner l'engagement et l'investissement solidaire et désintéressé des hommes et des femmes qui ont su faire évoluer la destinée de la production bovine, de ses organisations et de ses institutions apparentées.

Agissant comme un véritable levier motivant, cette reconnaissance officielle de l'implication personnelle et de l'engagement pour le bien collectif contribue, par son exemple concret, à inciter et encourager d'autres personnes à s'investir et à s'accomplir à l'intérieur de la grande famille bovine.

Le **Prix de l'engagement solidaire** sera remis pour la deuxième fois en avril 2010, à un producteur ou une productrice, qu'il soit élu ou non. Le candidat recherché s'est démarqué en s'engageant de façon exceptionnelle dans son milieu, en s'impliquant au service des producteurs, et de ce fait, il a su faire preuve d'un altruisme exemplaire.

Le candidat recherché aura su véhiculer et appliquer les valeurs de la solidarité dans son quotidien, et notamment démontré son engagement, son innovation et son implication personnelle.

Il aura aussi fait preuve de leadership et réussi à mobiliser producteurs et autres partenaires pour des projets importants. De même, par sa personnalité rassembleuse, il aura su favoriser la concertation des producteurs, malgré les différents points de vue exprimés, et a en assumer les responsabilités.

L'engagement du candidat peut s'exprimer à plusieurs niveaux. Ce peut être une implication à saveur plus locale ou encore de portée régionale, provinciale ou nationale.

LE PRIX

Le **Prix de l'engagement solidaire** valorise l'engagement et fait la promotion de la solidarité entre les producteurs de bœufs et de veaux du Québec. Il met en évidence les valeurs qui conduisent un producteur à s'engager.

Le prix est remis tous les deux ans, lors de l'AGA des producteurs de bovins en avril, par le président de la Fédération. Il est accompagné d'une bourse de 1000 \$.



LE FONCTIONNEMENT

Le concours est ouvert à tout producteur ou productrice de bœufs ou de veaux résidant au Québec, qu'il soit encore ou non impliqué en production.

Le comité exécutif de la Fédération agit à titre de jury pour désigner le lauréat.

Une candidature peut être soumise par le candidat même ou, encore, proposée par une tierce personne ou un organisme. Pour ce faire, il suffit de remplir le formulaire ci-joint (annexe 1) disponible également sur le site Internet de la Fédération, ou de contacter Mme Noëlla Morrissette au 450 679-0540, poste 8287, par télécopieur au 450 442-9348 ou par courriel à l'adresse suivante : fpbq@upa.qc.ca.

Une candidature présentée les années précédentes et non retenue, peut être de nouveau soumise cette année.

Toutes les candidatures doivent être soumises au plus tard le 15 février de l'année.

QUELQUES CRITÈRES DE SÉLECTION

Les candidatures sont évaluées, entre autres, en fonction des critères suivants¹ :

- nombre d'années d'implication et continuité de leur engagement;
- principales réalisations concernant la production bovine et/ou à l'intérieur des institutions et organisations collectives;
- approche et valeurs collectives véhiculées;
- contribution particulière du candidat à la croissance et au développement de la production bovine et de ses institutions;
- le rayonnement du travail du candidat (communautaire, régional, provincial, national).

UN APPEL À TOUS!

La Fédération a maintenant besoin de votre aide précieuse pour identifier et proposer des candidatures; pour reconnaître et pour récompenser l'apport des personnes qui ont participé à la croissance, au développement, au rayonnement et à la pérennité de la production bovine au Québec, dans le cadre d'une approche collective. Nous attendons les dossiers de candidatures en grand nombre.

Attention! Il importe que le dossier soumis pour évaluation soit le plus complet possible pour permettre aux juges d'évaluer la contribution du producteur. Dans l'intérêt des juges et du candidat, ne sélectionnez que les documents qui illustreront le mieux l'apport et l'implication du producteur.

Pour appuyer une candidature, le dossier pourrait être accompagné de photographies, d'une description du parcours du candidat ou de tout autre document jugé pertinent pour l'évaluation du candidat.

¹ Une répartition plus détaillée du pointage est incluse en annexe 2.



En résumé, pour préparer judicieusement votre dossier ou pour soumettre la candidature d'un collègue, gardez en tête ces trois consignes :

- Soyez minutieux
- Opérez un tri sélectif
- Faites preuve d'organisation

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec la coordonnatrice du prix Sonia Dumont, à l'adresse sdumont@upa.qc.ca ou par téléphone au 450 679-0540, poste 8354.

Quelques définitions pour mieux vous aider à identifier de bonnes candidatures :

La solidarité :

La solidarité, c'est un engagement résultant d'une prise de conscience individuelle et collective que notre devenir est intimement lié à celui des autres.

L'action collective des agriculteurs naît de la reconnaissance des inégalités, de leur capacité à comprendre collectivement et solidairement les causes de ces inégalités et, surtout, à prendre la décision d'agir ensemble.

L'engagement :

L'engagement est une réponse individuelle et concrète à des problèmes qui ne peuvent trouver réponse que collectivement.



Annexe 1 • Formulaire d'inscription

Afin de faciliter la préparation du dossier, les éléments suivants doivent être inclus dans la mise en candidature. Vous devez clairement indiquer et décrire les raisons qui nous feront choisir ce candidat.

1. Nom et coordonnées du candidat ou de la candidate
2. Brève description de l'entreprise du candidat
 - Décrire brièvement les productions et les installations de l'entreprise
 - Mentionner les succès professionnels, les projets ou encore les approches et visions novatrices porteuses d'avenir
3. Description du candidat ou de la candidate
 - Quelles sont ses fonctions occupées au cours de son implication?
 - Quelles sont ses principales réalisations, les retombées de son implication?
 - Quelles sont ses plus grandes qualités ou comment, de par sa personnalité, le candidat arrive à mobiliser les producteurs et à atteindre les objectifs?
 - En quelques mots, pourquoi estimez-vous que cette personne contribue et influence de manière exceptionnelle le développement de la production bovine?
4. Participation à la vie communautaire du candidat
 - Organisations (syndicats, coopératives, associations et autres)
 - Organisations (publiques, municipales et autres)
5. Personne-ressource pour le dossier de mise en candidature
 - Nom
 - Adresse
 - Téléphone
 - Courriel
6. Contacts de personnes-ressources connaissant bien le candidat ou la candidate
 - Nom
 - Adresse
 - Téléphone
 - Courriel

Vous êtes invités à joindre à ce formulaire, un court curriculum vitae ou tout autre document, des témoignages, des récits apportant un supplément d'information. Ils peuvent être présentés sur différents types de support audio-visuels.

Note : le dossier complété doit être acheminé à la Fédération des producteurs de bovins du Québec au plus tard le 15 février.



Annexe 2 • Feuille de pointage

<u>Histoire particulière du candidat</u>	10
<u>Continuité</u>	30
<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'années d'engagement et continuité• Cheminement personnel et professionnel	
<u>Réalisations</u>	60
<ul style="list-style-type: none">• Principales réalisations en lien avec la production bovine et l'action collective• Démarches et valeurs véhiculées• Retombées économiques et sociales de son implication• Rayonnement du candidat dans son milieu• Participation à la vie communautaire et sociale	
	<hr/>
	100

